

Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité (MAC APS – 27h)

Public visé : Toute personne souhaitant continuer d'exercer les fonctions d'Agent de Prévention et de Sécurité et titulaire de la carte professionnelles délivrée par le CNAPS en cours de validité (décret 2009-137)

Durée : 3 jours

Heures : 27 h

Effectifs : 12

Délai accès : 1 mois

Prix : 350 € / pers.

Code CPF : RNCP34054

Désignation CPF : Agent de prévention et de sécurité

Accessibilité : Locaux accessible aux personnes en situations d'handicap. Pour toute demande particulière, nous contacter.

Mettez à jour vos compétences et connaissances en sécurité privée pour garantir une intervention efficace.

OBJECTIFS

Permettre à tout Agent de Prévention et de sécurité relevant du titre 1^{er} du Livre du Code de la sécurité intérieure, d'actualiser ses compétences théoriques et pratiques nécessaires au Maintien dans l'emploi d'agent de sécurité privée, conformément à l'arrêté du 27 février 2017.

MATERIEL

Votre carte professionnelle en cours de validité ou votre autorisation préalable CNAPS.

DÉOUCHÉS

Occuper un poste d'ADS

ÉQUIVALENCES

Sans objet

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

SANCTIONS VISÉES

Attestation de suivi du stage de maintien et d'actualisation des compétences – MAC

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

2 Salles de formation climatisées de 25 m² Tableau blanc, vidéo projecteur Moyen matériels et pédagogiques conformes à l'annexe III de l'arrêté du 1er Juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées (PC sécurité, aire de feu, matériel pour formation SST...)

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateurs expérimentés, titulaire du SSIAP 2 et du certificat de formateur SST en cours de validité.

MODALITÉS

Validation des acquis via cas pratiques

Programme

Module 1 : Cadre juridique d'intervention de l'Agent Privé de Sécurité

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privée de sécurité et de déontologie professionnelle.

Module 2 : Compétences opérationnelles générales

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage et les techniques de palpation

Module 3 : Prévention des risques terroristes

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger et protéger
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention, sécuriser une zone
- Identifier les risques de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

Module 4 :

- les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.